



## COMMUNIQUE

### **Rencontre d'information sur l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le dragage de sable marin**

Sous la présidence de M Mohamed Najib Boulif, Ministre délégué auprès du Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique chargé du Transport, le Ministère a organisé une rencontre d'information, le 7 novembre 2013, pour fournir toutes les explications sur la procédure d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le dragage de sable marin en vue de sa commercialisation, au niveau de quatre sites: Tahaddart entre Asilah et Tanger; Casablanca Nord; Casablanca Sud; et Cap Hdid au Nord d'Essaouira.

Ont participé à cette rencontre d'information, outre le Secrétaire Général du METL et le Directeur des Ports et du Domaine Public Maritime, les responsables du Ministère, des investisseurs intéressés, des institutionnels invités par le Ministère ainsi que des journalistes.

Il est à souligner que ledit AMI est motivé par la volonté du Ministère de mettre en concurrence les opérateurs nationaux à travers une consultation pour la délivrance des autorisations de dragage de sable au niveau des quatre sites précités. Et cette rencontre d'information rentre dans le cadre d'une approche participative qui vise à assurer une participation large et effective à l'appel d'offre y afférent qui sera lancé le 30 janvier 2014.

Il est à rappeler, également, que pour couvrir les besoins du marché en sable de construction et afin d'alléger la surexploitation des dunes du littoral, des études menées par le Ministère en coordination avec les départements ministériels concernés ont recommandé d'utiliser le sable de dragage et le sable de concassage.

Cet AMI rentre dans le cadre de l'axe stratégique qui vise à : maintenir le domaine public littoral ; valoriser le domaine public maritime ; et combler le déficit en sable de construction sachant qu'à l'horizon 2025 le besoin national est estimé à 38 millions de m<sup>3</sup> contre 22.7 en 2012.

